AA338

BASES

3 jours 21 heures

1 413 €

Exonérés de TVA Déjeuners offerts

Protection de la clientèle

OBJECTIFS

- · Appréhender le cadre réglementaire
- · Pouvoir justifier auprès du client les différentes procédures
- · Conduire et sécuriser les différentes étapes de la formation au contrat
- · Garantir une pratique vertueuse
- Appréhender et rassurer le client
- Optimiser la relation client

PROGRAMME

A. FONDAMENTAUX DU CADRE RÉGLEMEN TAIRE DE L'ASSURANCE

- 1. Organisation de la confomité dans l'entreprise
- 2. Acteurs concernés
- 3. Risques encourus par l'entreprise en cas de pratiques professionnelles inadaptées

B. FORMATION DU CONTRAT : DE LA PHASE PRÉ-CONTRACTUELLE À LA CONCLUSION

- 1. Obligations précontractuelles
- 2. Recueil des informations client
- 3. Faculté de renonciation
- 4. Obligation d'information et devoir de conseil

C. VIE DU CONTRA T : INFORMATIONS ET COMMUNICATION PENDANT TOUTE SA DURÉE DE VIE

- 1. Exécution du contrat
- 2. Notions de réticence et de fausse déclaration, la fraude
- 3. Réclamation et médiation intégrant les procédures
- 4. Spécificités en vie : contrats d'assurance vie non réclamés, processus de suivi de la déshérance, recherche des bénéficiaires
- 5. Convention AERAS
- 6. Secret médical

D. PRATIQUES COMMERCIALES

- 1. Publicité: exigences concernant les informations données
- 2. Bonnes pratiques
- 3. Protection des données et libertés individuelles
- 4. Risques encourus en cas de mauvaises pratiques commerciales

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

PUBLIC

- · Conseillers, téléconseillers
- · Commerciaux
- · Agents, courtiers
- Gestionnaires
- · Managers de proximité
- · équipes marketing

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

POINTS FORTS

Mise en situation et cas pratiques.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

19 au 21 mars 24 au 26 septembre

Disponible en régions sur demande

